FEMMES ET HOMMES EN EGLISE N° 62, juin 1995

**Mots-clés : Ecriture, femmes, lectionnaire, lecture, liturgie, omission, Parole, prophète**

**Étranges omissions**

**Où sont les femmes-clés de l'Écriture**

**dans le lectionnaire d'aujourd'hui ?**

*Cet article est paru dans le National Catholic Reporter, Kansas City, USA no 28, vol. 30 du 13 mai 1994. Nous devons sa traduction de l'américain à Michael Dumas de Bruxelles.*

**Parmi les changements les plus marquants du Concile Vatican II qui ont un effet sur les catholiques « ordinaires », on trouve les réformes de la liturgie. Et parmi celles-ci la réforme du lectionnaire : choix des lectures pour les messes du dimanche et de tous les jours de l'année. Elle devait apporter un supplément de Bible aux fidèles.**

**La Constitution sur la Liturgie proclame que « la Sainte Ecriture est d'une suprême importance dans la célébration de la liturgie...Donc, si le renouvellement, les progrès et l'adaptation de la sainte liturgie doivent se faire, il est nécessaire de promouvoir cet amour fort et vivant pour les textes sacrés, auxquels les traditions vénérables des rites orientaux comme occidentaux rendent témoignage » (§24).**

**Pour promouvoir une plus grande familiarité et un plus grand amour des textes sacrés, les pères du Concile ont compris qu'il fallait élargir la sélection assez restreinte des textes lus à la messe. En conséquence, le document conciliaire sur la liturgie ordonne que « les trésors de la Bible doivent être plus généreusement offerts aux croyants à l'autel de la Parole de Dieu » (§51).**

**C'est ainsi que le 25 mai 1969 la Congrégation pour la Divine Liturgie et les Sacrements publiait un nouveau lectionnaire à mettre en usage pour les messes. A partir de ces directives, la Conférence Nationale des Evêques Catholiques des Etats-Unis autorisa la publication de lectionnaires en langue anglaise, à l'usage des paroisses, à dater du dimanche des Rameaux 1970.**

**En tant que religieuse bénédictine participant journellement à l'Eucharistie, j'ai donc écouté et proclamé la Parole de Dieu à partir de ce lectionnaire pendant presque 24 ans. Mais ce n'est qu'en novembre dernier que j'ai pris conscience de certaines omissions dans les textes d'Ecriture sélectionnés.**

**Pour les dernières semaines de l'année, le lectionnaire a choisi des lectures de la Lettre aux Romains. Il s'agit d'une lecture presque continue, à l'exception de quelques passages qui, eux, sont lus les dimanches. Quand on arriva au chapitre 16, les salutations de Paul à ses « collègues de travail », « hommes et femmes », je n'entendis pas parler de Phœbé, « notre sœur qui sert l'église de Cenchrées », dans les versets 1 et 2. Me demandant si le lecteur avait sauté quelques lignes, j'ai vérifié dans le lectionnaire. Et là, j'ai découvert que ces deux versets avaient bien été omis ; « Je vous recommande notre sœur Phœbé qui sert dans l'église de Cenchrées. Accueillez-là dans le Seigneur comme les saints doivent l'être, aidez-là dans toute affaire où elle aurait besoin de vous. Car elle a été une protectrice pour bien des gens et pour moi-même ».**

**Ces deux versets ne figurent pas non plus dans les lectures d'autres jours. Ainsi, même ceux et celles qui vont à la messe tous les jours n'entendent jamais parler, dans la liturgie, de Phœbé, la diacre qui a été une si grande aide pour Paul.**

**Deux dimanches après, la première lecture était la louange poétique à la « femme vaillante » ou femme de caractère du Livre des Proverbes au chapitre 31. Lorsque je me préparai à cette liturgie du dimanche, quelque chose me troubla : le texte ne correspondait pas au souvenir que j'en avais. En comparant le lectionnaire avec la Bible, j'ai constaté une grande différence : le lectionnaire omet les passages qui louent les initiatives de la femme, son aptitude aux « affaires », sa dignité et sa sagesse (v 14-18 et 21-29). Mais par contre, il inclut bien les versets qui la logent pour le « service » qu'elle assure à son mari, et parce qu'elle reste à la maison pour filer la laine.**

**Un autre exemple de cette sélectivité dans les choix se remarque quelques semaines plus tard, exactement le 2 février, jour de la fête de la Présentation au Temple, en Luc 2, 22-40. Quand Marie et Joseph arrivent au Temple, ils sont accueillis par Siméon et Anne la Prophétesse qui, tous les deux, proclament que l'enfant est le Sauveur. Dans le lectionnaire, les paroles de Siméon sont reprises, mais celles d'Anne sont supprimées dans la lecture brève. Cette même lecture est également programmée pour le dimanche après Noël, année B, et là aussi la lecture des versets concernant Anne n'est pas obligatoire...**

**Ces quelques exemples ont aiguisé ma curiosité et j'ai voulu aller plus loin dans la recherche des omissions spécifiques du lectionnaire. Une rapide étude des livres de la Bible concernant les femmes révèle que le Livre de Ruth n'a droit qu'à deux passages, en lectures pour les jours de la semaine. C'est pourtant l'histoire d'une loyauté et d'un dévouement à toute épreuve d'une femme envers la mère de son mari. Et en plus, Ruth est l'arrière-grand-mère du roi David et donc une ancêtre de Jésus, suivant l'évangile de Matthieu.**

**Le Livre d'Esther, une histoire de grand héroïsme à une époque de répression, ne fournit qu'une lecture, pour le temps de Carême et trois autres qui risquent de ne jetais être employées : une dans le Propre des Saints, et deux autres pour les messes selon les « occasions diverses ». Le Livre de Judith, l'histoire d'une autre héroïne qui risque sa vie pour sauver son peuple, n'a droit qu'à deux passages dans le Propre des Saints. Il m'a été suggéré que c'est peut-être à cause des violences rencontrées dans le Livre d'Esther et de Judith que ces livres n'ont pas plus de place dans le lectionnaire. Mais ce principe n'est pas d'application constante puisque d'autres passages violents sont acceptés, comme celui de David décapitant Goliath…**

**Ayant fait des études sur les femmes-prophètes dans l'Écriture, j'ai naturellement eu envie de voir ce que le lectionnaire en disait. Mes recherches sur Miriam ont révélé que le lectionnaire omet le passage dans lequel elle est appelée prophète et dirige un chant d'action de grâces — ce qui était véritablement une liturgie, à cette époque pré-sacerdotale — après le passage de la Mer Rouge (Ex 15, 20-21). D'autre part, Miriam n'échappe pas à la révélation publique de son péché et de sa lèpre en châtiment, puisque Nombres 12, 1-13 est au lectionnaire de semaine, une année sur deux.**

**Omis également est le passage de l'Exode qui raconte l'histoire des deux courageuses sages-femmes Siphrah et Puah, qui ont osé transgresser l'ordre donné par le pharaon de tuer tous les premiers-nés mâles du peuple hébreu. Le lectionnaire de semaine inclut le chapitre 1 de l'Exode, mais saute du verset 14 au verset 22, supprimant ainsi l'histoire de leur défi à la loi de mort du pharaon, au profit de la loi de Dieu pour la vie. Si cette histoire était proclamée en assemblée, combien pertinent et encourageant serait l'exemple de ces femmes pour tous ceux et celles qui militent aujourd'hui pour le respect de la vie.**

**Deborah, une autre femme appelée Prophète et Mère, ne figure pas non plus au lectionnaire. Deborah n'était pas seulement une prophète, dans la période précédant les Rois, mais aussi une juge. Elle mit au point une stratégie militaire de défense, et assista personnellement à la bataille avec le général qu'elle avait nommé à ce poste. Ils remportèrent une étonnante victoire sur leurs ennemis, les Cananéens.**

**Le chant de victoire de Deborah, repris au chapitre 5 du Livre des Juges, (5, 1-31) est considéré comme le plus ancien texte hébreu existant. Et cependant, Deborah n'a pas de place dans le lectionnaire, alors que Gédéon, Jotham et Jephta y sont.**

**Houlda la Prophète est entrée dans l'histoire, au 2ème Livre des Rois (ch. 22). Cette femme, contemporaine de Jérémie, au 7ème siècle avant Jésus-Christ, l'une des rares femmes reconnues comme prophète, fut consultée par le roi Josias, bien connu pour avoir restauré le Temple et pour ses réformes religieuses. Un jour, un ancien rouleau de parchemin fut trouvé dans le Temple - on admet aujourd'hui qu'il s’agit probablement de la version originale du Deutéronome - par le prêtre Hilkiyahou qui demanda à un scribe de lire ce manuscrit au roi Josias. Le roi lui dit : « Allez consulter le Seigneur pour moi, pour le peuple, pour tout Juda, au sujet de ce qui est écrit dans ce livre que vous avez trouvé ». Le verset suivant indique qu'ils allèrent trouver Houlda la Prophète, pour savoir s'il s'agissait réellement des paroles de Dieu. Elle vérifia l'authenticité du manuscrit, et en tant que prophète, proclama les avertissements de Dieu au roi. Les versets se rapportant â Houlda sont réduits à leur plus simple expression dans le lectionnaire.**

**Au milieu de toutes ces découvertes, une amie attira mon attention sur un essai de Marjorie Procter-Smith, dans un livre intitulé « Femmes : invisibles dans la théologie et dans la liturgie » (Ed T. and T. Clark, Edimbourg, 1985). M. Procter-Smith y étudie les images de femmes dans le lectionnaire en usage dans beaucoup d'Eglises protestantes pour les dimanches et jours de fête. A l'aide de cet article, j'ai approfondi mes recherches dans les lectures du Nouveau Testament reprises au lectionnaire catholique romain.**

**Il est important de se rappeler que les lectures du dimanche sont réparties sur un cycle de trois ans. L'évangile de Matthieu est lu l'année A, Marc l'année B et Luc l'année C. Jean est lu chaque année à des moments particuliers. Pour les jours de la semaine du temps ordinaire, les premières lectures sont réparties en un cycle de deux ans, alors que les évangiles ont un cycle d'une année. Certaines lectures de l'évangile ont une forme brève ou longue ; c'est au célébrant de choisir la forme qu'il juge bonne.**

**Un des « miracles » de Jésus raconté dans les trois évangiles synoptiques se rapporte à la guérison de deux femmes l'une la fille de Jaïre, l'autre la femme souffrant d'hémorragies. Dans le récit qui en est fait, les deux histoires se chevauchent pour mieux indiquer la relation étroite qui existe entre elles. Et cependant, dans le lectionnaire du dimanche de l'année B, la guérison de la femme, pour laquelle Jésus transgresse plusieurs tabous à propos des femmes, peut ne pas être incluse dans la lecture si on choisit la version brève (Mc 5, 21-43), Si donc le célébrant opte pour cette version brève, l'histoire de la femme souffrant d'hémorragies ne sera jamais entendu, par l'assemblée réunie le dimanche à l'église. La version complète de Marc figure au lectionnaire de semaine, ainsi que celle de Matthieu, mais le récit dans Luc n'y trouve pas place.**

**Le récit de la Passion du dimanche des Rameaux, année A, est tiré de l'évangile de Matthieu. La lecture commence au ch. 26, 14, omettant les versets 6-13 qui sont cependant une introduction évidente à la Passion : le récit de l'onction donnée à Jésus par une femme. La version brève de cette même lecture pour l'année A s'arrête juste avant la mention des femmes fidèles qui ont suivi Jésus depuis la Galilée jusqu'à Jérusalem. L'évangile du mercredi saint reprend le même passage de Matthieu 26, 14, l'histoire de la trahison de Judas, et omet également le récit de l'onction par une femme.**

**Les lectures du dimanche des Rameaux de l'année B, en Marc, ne comprennent ni l'histoire de l'onction ni la présence des femmes au pied de la croix dans la version brève. Ainsi, pour ceux qui n'entendent que cette version-là, le rôle des femmes disciples de Jésus n'apparaît pas.**

**La lecture de la Passion dans l'année C est tirée de Luc. Pour Luc l'onction intervient plus tôt dans le ministère de Jésus. Le récit de Luc diffère également des deux premiers évangiles en identifiant la femme comme une pécheresse qui oint les pieds de Jésus et non sa tête comme dans les deux autres évangiles. SI la pécheresse n'apparaît pas dans la lecture de la Passion selon Luc le dimanche des Rameaux, elle apparaît au lectionnaire d'un autre dimanche de l'année C et aussi un jour de semaine chaque année.**

**Le récit de la Passion selon Jean est lu tous les vendredis saints. Dans son évangile, l'onction de Jésus est faite par Marie de Béthanie, au cours d'un banquet servi par sa sœur Marthe. Ce récit de l'onction dans l'évangile de Jean n'est lu qu'un jour de semaine, le lundi.**

**Si on pose la question de « l'onction », la plupart des catholiques interrogés répondraient que c'est une femme pécheresse qui a oint les pieds de Jésus. Ils donneraient même probablement son nom : Marie-Madeleine. Ce que l'Ecriture ne dit pas. Le lectionnaire ne nous familiarise pas avec les versions de Marc et Matthieu, dans lesquelles une femme, qu'ils n'identifient pas à une pécheresse, assume un rôle de prophète en faisant l'onction sur la tête de Jésus. Quant à la réplique de Jésus à ses amis qui critiquaient l'action de cette femme, elle attend toujours d'être reprise au lectionnaire « En vérité je vous le déclare, partout où sera proclamé la Bonne Nouvelle dans le monde entier, on racontera aussi, en mémoire d'elle, ce qu'elle a fait » (Mc 14,9).**

**Il y a bien d'autres omissions importantes dans les lectures d'évangile. Il semble assez incroyable que le Magnificat, ce merveilleux chant révolutionnaire de Marie, en Luc 1, 46-56, ne soit jamais lu le dimanche. Il est au lectionnaire de semaine pour un jour avant Noël, et aussi au Propre de deux fêtes de la Vierge, la Visitation et l'Assomption. Combien de catholiques auront l'occasion de se familiariser avec ce cantique de louange attribué à la mère de Jésus ?**

**Dans l'évangile de Luc également il y a un passage qui mentionne quelques-unes des femmes disciples de Jésus (8, 1-3) : Marie-Madeleine, Jeanne, Suzanne et d'autres dont les noms ne sont pas cités. Ces trois courts versets ne sont pas compris dans la lecture brève d'un dimanche de l'année C. Ainsi Jeanne et Suzanne peuvent rester complètement inconnues, excepté pour une lecture de semaine.**

**Il est bien connu que les quatre évangiles sont d'accord sur le fait que les fidèles femmes disciples, emmenées par Marie-Madeleine, ont été les premiers témoins de la Résurrection. Et cependant, la lecture de l'évangile de Jean, le jour de Pâques, s'arrête juste avant la merveilleuse et touchante histoire de Jésus apparaissant à Marie-Madeleine dans le jardin (Jn 20, 1-9). Ce récit n'est retenu pour aucun des dimanches après Pâques, même si ces dimanches semblent se trouver à court de récits d'apparitions du Ressuscité, et qu'ils puisent dans d'autres passages. On ne retrouve cette émouvante histoire que dans le lectionnaire du mardi de Pâques, et le jour de la fête de Sainte Madeleine en juillet. Mais la course de Pierre et Jean vers la tombe (Jn 20, 1-9) est racontée chaque dimanche de Pâques, et l'apparition de Jésus à Thomas (Jn, 20, 19-31) est au lectionnaire du dimanche après Pâques des trois années.**

**La première lecture de ce même dimanche après Pâques de chaque année est tirée des Actes des Apôtres. Elle est centrée sur les activités de Pierre, Paul, Barnabé et Etienne. Les femmes disciples citées dans les Actes - Tabitha, Lydie et Priscilla - n'arrivent qu'en seconde place, dans les lectures des semaines après Pâques.**

**Tous ces exemples de femmes « oubliées » ou « effacées » dans les lectures de la messe amènent â la question des critères de choix pour le lectionnaire. Il fallait évidemment faire des coupures, â cause de la longueur de la Bible. Et puisqu'il y a tant de similitudes entre les trois synoptiques, il fallait bien éviter les doublons pour assurer que les passages uniques à chacun d'eux soient au lectionnaire.**

**Y a-t-il eu d'autres considérations pour dicter les choix ? Dans l'introduction au lectionnaire, on cite deux chapitres du document romain contenant une explication des buts et motifs de l'établissement d'un lectionnaire, et des critères de choix des lectures du dimanche et des jours de fête. On peut y lire : « En choisissant ces textes, le but était d'assigner ceux qui ont une grande importance aux lectures du dimanche et fêtes, lorsque les chrétiens, sont tenus de célébrer ensemble l'Eucharistie. De cette façon, les fidèles pourront entendre les passages principaux de la Parole de Dieu, au moment adéquat du calendrier liturgique » (§2).**

**Le critère pour omettre ou abréger certains passages est établi comme suit : « Les passages de la Bible qui contiennent des problèmes sérieux de traduction, de critique ou d'exégèse, ou bien ceux que les fidèles comprendraient difficilement ont été omis dans les lectures des dimanches et des jours de fête » (§7).**

**Au sujet de l'omission des versets, le document continue : « Beaucoup de liturgies, y compris la liturgie romaine, omettent traditionnellement certains versets des lectures bibliques. On ne devrait pas être trop pressé de recourir à ce procédé, parce que, ce faisant, on peut altérer le style, le but ou la signification des textes ainsi traités. Mais pour des raisons pastorales, il nous a paru bon de continuer cette tradition, en prenant bien soin que la signification essentielle du texte ne soit pas changée. Si on n'abrégeait pas, certains textes seraient vraiment trop longs pour le cadre d'une lecture, et d'autre part il arriverait que des lectures d'une grande valeur spirituelle ne puissent être au programme à cause de l'un ou l'autre verset de peu de valeur leur pastorale, ou présentant des questions réellement difficiles (§7).**

**En ce qui concerne le lectionnaire de semaine, le document déclare : « Les passages ayant peu de pertinence pastorale pour aujourd'hui ont été omis, comme par exemple celui concernant le don des langues ou la discipline de l'église primitive (§17).**

**A l'aide de ces normes, nous pouvons donc conclure que les passages concernant les femmes citées plus haut ont été omis ou rendus facultatifs pour l'une ou l'autre des raisons suivantes :**

* **ils sont de moindre importance,**
* **ils contiennent de réelles difficultés de traduction, d'exégèse ou de critique,**
* **les fidèles ne les comprendraient pas,**
* **ils ne sont pas essentiels à la signification du texte,**
* **ils ont une valeur spirituelle moindre,**
* **ils ont peu de valeur pastorale,**
* **ils contiennent des questions vraiment difficiles.**

**Pour laquelle de ces raisons les catholiques n'entendent-ils jamais - ou rarement - parler des courageuses sages-femmes Shiphrah et Puah ? Ou des prophètes Miriam, Deborah, Houlda, Anne ? Ou des héroïques Judith et Esther ? Ou de la sagesse et des capacités de la « femme de caractère » ? Ou du Magnificat de Marie ? Ou de la femme qui a oint la tête de Jésus ? Ou de Jeanne, Suzanne, Priscilla, Tabitha ou Lydie ? Ou de l'apparition de Jésus à Marie-Madeleine dans le jardin ?**

**Peut-être les catholiques qui attendent un complément aux modèles féminins et masculins se disent-ils : « Nous pouvons tout de même compter sur le Propre des Saints pour nous proposer des Saintes aussi bien que des Saints ! » Qu'ils se détrompent, un rapide examen du calendrier annuel des célébrations révèle qu'il y a 144 Saints (sans compter les trois archanges dont les prénoms sont masculins même si le sexe des anges n'est pas défini !) et seulement 29 Saintes, y compris Marie, mère de Jésus.**

**Cette proportion révèle bien les statistiques des Saints et Saintes canonisé/es. Il a été établi récemment (1991) que 82% des saints canonisés sont des hommes, 18% des femmes. La Conférence des Evêques américains a légèrement amélioré ce rapport en ajoutant 10 hommes et 7 femmes â la liste des Saints à commémorer aux Etats-Unis.**

**Au cours de ces dernières années, cette même Conférence a travaillé à la mise à jour du missel romain, pour y inclure des révisions au lectionnaire et des traductions nouvelles de l'Ecriture. Les Evêques attendent maintenant l'approbation de Rome pour la publication de ces nouvelles versions. D'ores et déjà, on sait qu'il n'y aura pas de changements importants dans la sélection des lectures.**

**La liturgie est le centre de notre vie chrétienne, le moyen fondamental pour nourrir notre spiritualité, la former, la célébrer. La liturgie est l'action qui commémore l'histoire de notre salut par des récits et des rites dont l'âme et le cadre sont l'Ecriture. Les choix du lectionnaire pour la messe apportent-ils réellement aux catholiques la « part plus riche » promise par les réformes demandées par Vatican II ?**

**Sr Ruth Fox**